

## Signature d'une offre d'achat maison

## Par vilain, le 20/04/2011 à 14:55

## Bonjour,

nous avons fait une offre d'achat de maison acceptèe par le vendeur etsignée par les par les deux parties mais après enquete il s'est avére qu'il y avais beaucoup de nuisances sonore éludées par le vendeur peut 'on annulé l'achat bienàvous

## Par andré, le 20/04/2011 à 15:01

BJR s'il ne s'agit que d'une offre ce n'est pas important par contre si vous avez signé un compromis de vente vous êtes engagés cependant vous avez sept jours de délai de reflexion pour annuler après c'est trop tard